

AVIS N° 176 - 2016 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

Emprunt obligataire "TPCI 5,90 % 2016-2026"

PREMIERE COTATION

Dans le but de permettre le financement des investissements prévus au budget de l'Etat au titre de l'année 2016, l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique - DGTCP -, a émis un emprunt obligataire intitulé "TPCI 5,90 % 2016-2026".

La diffusion des titres dans le public, au prix de 10 000 FCFA par obligation, a eu lieu du 10 mai au 10 juin 2016.

A l'issue de cette opération, 15 979 337 obligations "TPCI 5,90 % 2016-2026" pour un montant total de 159 793 370 000 FCFA ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA.

La date de jouissance desdites obligations est le **15 juin 2016**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "TPCI 5,90 % 2016-2026", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **7 décembre 2016**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est **"TPCI.022"**.


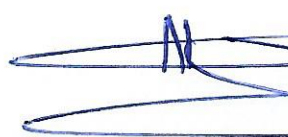
La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) SOGEBOURSE, est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "TPCI 5,90 % 2016-2026".

Les investisseurs qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir de plus amples renseignements sur cet emprunt, sont priés de communiquer avec la SGI SOGEBOURSE, 5 et 7 Avenue Joseph Anoma Plateau - Abidjan, 01 BP 1355 Abidjan 01, Tél. :(225) 20 20 12 65, Fax:(225) 20 20 14 89, filiale.sogebourse@socgen.com, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse dans les pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 21 novembre 2016.

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE